CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5393** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PEREA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/07/2024

Capital : 100 000

41 AVENUE LARRIEU THIBAUD
31100 TOULOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 720801091 R.C.S. Tls

Siret : 720 801 091 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7172973

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 401447/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 401447/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 61 40 40 05 **Fax :**

Portable : 06 80 25 89 20

Responsabilité légale :
PEREA THIERRY PRÉSIDENT / PEREA HENRI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://menuiserie-perea.fr/

E-mail : contact@menuiserie-perea.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 422 422 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	9	06/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 07:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.